



**MUNICIPALITÉ SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE**

**DEMANDE D'UN BRANCHEMENT À L'AQUEDUC**

Nom du propriétaire \_\_\_\_\_

Adresse (ou numéro de lot) \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Ces travaux devront être réalisés conformément aux exigences du *Règlement 2021-04 concernant les branchements au réseau d'aqueduc et établissant un tarif de compensation pour l'usage de l'eau.*

Les travaux sont faits et supervisés par la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre.

Demande faite le \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 20 \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature du propriétaire

\_\_\_\_\_  
Signature d'une personne autorisée

Article 6

Toutes nouvelles entrées d'eau installées sur le réseau de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre seront facturées au coût de 900,00\$ pour les travaux incluant tous les matériaux nécessaires au branchement à l'intérieur de la ligne de rue, pour une conduite de 19 mm de diamètre. Pour les entrées d'eau supérieures à 19mm de diamètre, le prix sera majoré en tenant compte de la différence du prix d'achat des matériaux.

Un dépôt non-remboursable de 900,00 \$ sera demandé au futur usager pour garantir les frais et sera payable au bureau municipal.

Article 8

Un compteur d'eau doit être installé au bâtiment principal et dans un endroit facilement accessible en tout temps pour permettre l'entretien et la lecture. Un robinet d'arrêt doit être installé par le propriétaire, à ses frais, sur la conduite, immédiatement avant le compteur d'eau. Le compteur d'eau est fourni et installé par le Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, moyennant un loyer fixe de 310 \$. Ce coût unitaire peut être modifié par résolution, en tout temps.

Dépôt pour branchement 900 \$

Location du compteur d'eau 310 \$